



Dr Frédéric Depiesse : médecin réadaptation fonctionnelle et efformip (animateur modérateur).

TABLE RONDE n°1

« Handicap –Sport – Santé »

14 octobre 2014



Claude Averseng : Président Ligue Sport Adapté Midi-Pyrénées

Qui mieux que toi, Jean-Noël, aurait pu illustrer, en tant que prof d'EPS et en tant que parent, militant depuis 1970, l'évolution de la pratique des APS en direction des personnes en situation de handicap mental et psychique.

Question Frédéric Depiesse :

Que représente la Fédération Française du Sport Adapté en Midi-Pyrénées, combien de clubs et quels sont les liens avec les clubs qui ne s'occupent pas de handicap, mais qui reçoivent des personnes en situation de handicap.

Alain Déjean : Conseiller Technique Régional "Sport Adapté" DRJSCS

La FFSA, c'est 55 000 licenciés au niveau national, 4500 licenciés en Midi-Pyrénées (3^{ème} région de France en nombre de licenciés) et 100 clubs (1^{ère} région de France au niveau du nombre de clubs), et plus de 140 sections de clubs. Il est important de développer le nombre de clubs, de manière à favoriser l'accessibilité, notamment en milieu rural. Nous travaillons de plus en plus en collaboration avec les divers comités sportifs d'autres fédérations, (Rugby,...).

Cela permet de développer des actions d'inclusion dans divers clubs sportifs.

Comme le promoteur Charles Gardou, on se dirige vers une société inclusive, qui est encore une utopie, mais qui sera un jour possible, grâce à un travail de tous les jours.

Nous faisons en partenariat avec les comités sportifs, des sensibilisations, des formations qualifiantes, afin de développer cet accès au sport des personnes en situation de handicap, dans une perspective de bien-être physique, mental et social.

Question Christine Tailhades : Présidente ADAPEI 82

J'ai été assez effrayée de voir les chiffres présentés sur l'obésité dans les établissements médico-sociaux, particulièrement en ce qui concerne les foyers de vie, les FAM et les ESAT.

Cette problématique d'obésité, est vraisemblablement liée aux pratiques dans ces établissements, et donc de fait aux projets d'établissements, ce qui doit interpeller les professionnels travaillant dans ces structures de voir cette proportion de sujets atteints d'obésité.

Question en direction d'efformip, lorsqu'ils interviennent dans les établissements, au-delà de la mise en place de la pratique sportive, je pense que les volets alimentaire, diététique et médicamenteux doivent être associés. Dans les EMS les personnes ont des traitements médicamenteux souvent lourds, parfois inappropriés.

Il convient donc d'associer tous ces volets pour avoir une prise en charge cohérente de la santé de la personne.

Prof Daniel Rivière :



Tout le monde ne peut pas tout faire, Efformip est centré sur l'activité physique.

Il est évident que nous devons travailler avec les personnes s'occupant de l'alimentation, la restauration collective...

*Concernant les médicaments, nous tenons à impliquer les médecins de ces établissements. Les médecins psychiatre ayant parfois de longues listes de médicaments...
Nécessité, en effet, d'une action concertée, se faisant avec les différents intervenants
Problématique du traitement, de l'alimentation et de l'activité physique.
Efformip se centre sur l'APSA, en concertation avec les autres intervenants.*

Alain Déjean : Conseiller Technique Régional "Sport Adapté" DRJSCS
*Nous avons donc réalisé une enquête sur les différents établissements de Midi-Pyrénées.
Dans un foyer de vie, nous avons trouvé par exemple 60% de taux d'obésité.
Ce qui a permis une prise de conscience amenant un travail sur l'alimentation et l'activité physique.
Il est indispensable d'associer l'ensemble de l'équipe, les cuisines, mais aussi les parents*

Laurence Bollens : Infirmière dans un FAM
*Je voulais remercier M. Jean-Noël Lethier, qui nous montre que la mobilisation des parents fait évoluer les pratiques, comme on l'a vu sur la question de l'autisme.
En FAM, nous sommes confrontés en effet à l'obésité, qui peut être lié à une certaine sédentarité, et de prise de médicaments ; On utilise l'activité physique pour faire perdre du poids à nos résidents
Je voudrais savoir comment efformip sélectionnait ses patients efformip*

Laure Dugachard : Conseiller Technique Fédéral Sport Adapté et EFFORMIP :
*Nous ne sélectionnons pas, nous laissons l'équipe éducative sur le terrain, voir quels sont les résidents qui en ont le plus besoin et capable d'accorder du sens au fait d'être accompagnés.
Certaines personnes peuvent comprendre facilement leurs besoins particuliers et pratiquer sans problème dans le cadre des APSA de l'établissement.
Nous testons avec certains patients, en venant dans l'établissement, afin de voir l'intérêt pour la personne d'un suivi trimestriel par exemple*

Marie-Pierre Fortunat : Educatrice sportive au foyer de vie Les Catalpas (ARSEAA)
*Je souhaite apporter un témoignage, nous nous sommes appuyés sur efformip pour nos résidents ayant une pathologie chronique. Ce partenariat a été très bénéfique.
Le fait de les tester régulièrement, en milieu ouvert, au CREPS, les a fortement motivés.
Ces personnes pratiquent 2 à 3 activités par semaine.
Il y a de très bons résultats, avec une stabilisation du poids.
Nous sommes cependant confrontés aux menus des cuisines centrales, qui ne satisfont pas toujours nos résidentes, qui vont du fait de leur autonomie, compléter leur alimentation à l'extérieur...
Efformip a été d'un grand secours pour mener à bien nos actions.*

Constat d'un professionnel d'un foyer d'hébergement de l'ADAPEI 65 :
*Tout le monde est bien convaincu que la pratique des activités physiques et sportives est un facteur de bien-être.
Mais ce qui est important, c'est comment le développer, quels outils peut-on trouver pour le mettre en place de manière pratique ?*

Alain Déjean :
Nous sommes en effet, tous convaincus de cette utilité des APSA, et nous travaillons donc en partenariat avec l'ARS Midi-Pyrénées pour une mise en place concrète de ces projets dans les EMS, avec des objectifs, des programmes et des évaluations. Nous verrons cet après-midi des exemples, dans plusieurs types d'établissements de mise en œuvre réelle de projets d'APSA, prenant en compte les besoins et les désirs des usagers.

Sylvie Tolot : Enseignante à la faculté des sciences du sport à Rangueil :

Les recherches montrent les bienfaits des Activités Physiques, et les effets de la lutte contre la sédentarité, mais il reste la mise en œuvre.

Elodie Couderc y a en partie répondu, en soulignant la procédure de mise en place des projets d'APSA. Une des questions fondamentales est la compétence des intervenants, des professionnels de l'intervention en APS. C'est suivant les compétences des intervenants que les mentalités pourront évoluer. Les APSA ne sont pas que de l'occupational. Les professionnels sont indispensables pour la prise en compte des personnes fragiles

Frédéric Depiesse : *Bouger, cela devrait être naturel, et il est très important que les compétences soient présentes, avec un esprit d'ouverture et de collaboration entre les différents professionnels : médecins du sport, éducateurs sportifs, professionnels APA...*

Alain Déjean :

Il est important de professionnaliser les intervenants en APSA, et de rédiger des projets d'APSA de manière à améliorer l'efficacité et la reconnaissance du travail effectué, avec une complémentarité des différents intervenants.

Claude Averseng :

Je voudrais souligner un aspect essentiel pour notre public : c'est le plaisir apporté par l'activité physique qui est un élément essentiel de bonheur pour nos sportifs.

Alain Guettièrre : Secrétaire général du Comité Régional Olympique et Sportif Midi-Pyrénées

Je remercie les organisateurs de cette journée.

En Midi-Pyrénées nous avons 760 000 licenciés au sein de 10 000 clubs, et autant de sportifs en dehors des clubs.

Le CROS soutient tout cet engagement et rejoint les objectifs de santé, de bien-être, de bonheur, d'engagement individuel et collectif.

Nous luttons contre certaines dérives du sport.

Les clubs doivent accueillir dans la population dans toute sa diversité...

Nous sommes des partenaires ouverts pour accompagner les diverses institutions spécialisées, en tant que partenaire...





G rard Rey : pr sident AJH – UNAPEI Midi-Pyr n es
(animateur mod rateur).

TABLE RONDE n 2
« Handicap – Sport – Sant  »

Nous avons eu la pr sentation de 2 man res de fonctionner avec un foyer de vie : la ferme th rapeutique « Le Fauron » (31) o  les activit s physiques sont int gr es au fonctionnement des  tablissements de l'AJH ; et l'ESAT et foyer de l'APEDI de Castres Mazamet (81), avec une association sportive ayant un fonctionnement plus ind pendant.

Question de la salle : *Vous parlez de cycle d'activit s, avec quelle fr quence proposez-vous vos activit s, pour ce type de public ?*

Philippe Verdoux : *C'est variable, par exemple : pour le billard, nous avons propos  un cycle de 8 s ances avec une fr quence hebdomadaire, et pour un cycle d'Equitation : nous avons r alis  une s ance mensuelle, suivie d'une sortie de 2 jours en fin de saison.*

Question de la salle : *Une association sportive est-elle condition n cessaire pour d velopper les activit s physiques et sportives au sein de votre structure ?*

Christophe Buc : *La cr ation d'une association sportive est obligatoire pour s'affilier   la FFSA, et faire ainsi b n ficier nos usagers de l'ensemble des rencontres sportives propos es. Cette association affili e nous permet  galement d'obtenir des moyens financiers ou de mat riels compl mentaires et d'obtenir aussi des cr neaux de gymnase, piscine...
Cela nous semble indispensable pour donner aussi une dimension sportive et de ne pas faire que de l'activit  physique.*

Question Marie-Pierre Fortunat (Les Catalpas ARSEAA) : *Pouvez mieux expliciter comment vos associations se sont-constitu es ?*

Christophe Buc : *Les objectifs vis s pour nos 2 associations, sont de m me type, r pondre aux besoins, d sirs exprim s de nos usagers.*

Notre association, l'AJHSCS a  t  cr e de mani re   pouvoir g rer plus facilement les aspects mat riels et d'inscrire certains sportifs   des rencontres comp titives ou de loisirs. Cela nous permet  galement de regrouper les usagers de la douzaine d' tablissements de l'AJH, qui pratiquent ainsi ensemble selon leur projet sportif, qu'ils soient en foyer de vie ou ESAT.

Nous sommes conventionn s avec l'association AJH, qui nous d tache   l'Association Sportive AJH SCL pour accompagner nos sportifs lors des entra nements et des rencontres.

Philippe Verdoux : *L'association Sport Passions travaille de mani re autonome, mais est cependant en lien avec les professionnels des  tablissements. Nous fonctionnons exclusivement avec les  tablissements Chantecler, dans un r le de prestataire.*

C'est un choix de l'association gestionnaire qui a cr e ce secteur loisir de l'association, au b n fice des usagers des ESAT.

Gérard Rey : Complément d'information en tant que président de l'AJH, ce fonctionnement est un choix de l'association de parents, gestionnaire des structures ; 200 personnes travaillent en ESAT, les 300 autres sont en foyer de Vie, FAM, MAS ou EPHAD, ainsi dans ces établissements les APSA sont un moment important dans l'emploi du temps ordinaire de la journée, les activités sont proposées dans différents ateliers. Le choix politique du conseil d'administration est que l'accompagnement, et la prise en charge des usagers soient assumés par l'association elle-même.



M. Buc, pouvez-vous nous en dire plus quant aux partenariats engagés avec d'autres clubs, et aux difficultés rencontrés pour aller vers une inclusion ?

Christophe Buc : Je répondrais pour nos sportifs du foyer de vie Le Fauron, leurs pathologies de type psychique induisent des difficultés à respecter l'engagement sur le long terme, notamment. Dans une association sportive traditionnelle, lorsque l'on manque 1-2-3 entraînements, on est écarté de l'équipe pour les prochaines rencontres sportives ; Cette rigueur des associations sportives dites ordinaires ont parfois du mal à convenir aux pathologies de nos sportifs. Nous essayons d'axer aussi notre travail, dans l'association sportive sur la demande d'une certaine rigueur, dans l'engagement de suivi de l'activité sportive choisie.

Régis Farré : (président du Comité Départemental Sport Adapté Haute-Garonne). Une précision que je souhaite apporter : Pour organiser des rencontres sportives, il est obligatoire de le faire sous l'égide d'une fédération sportive agréée, avec des pratiquants licenciés, sinon, il est indispensable de déclarer cette rencontre au niveau de la préfecture, pour des raisons de responsabilité et de sécurité.

Remarque dans la salle : L'idée de l'association sportive, c'est aussi d'ouvrir les portes aux personnes qui sont en famille, non accueillis en ESMS.

Christophe Buc : Il existe des associations affiliées à la FFSA, qui sont ouvertes aux personnes qui sont en famille, comme par exemple le Blagnac Sport Intégré.

Michel Génibrel : Mon fils qui est usager de l'AJH, participe lors des week-ends, avec beaucoup d'envie et de bénéfices dans le cadre de l'association « Club Toulousain du Sport Adapté » à l'activité natation par exemple, ouvert à toutes personnes extérieures, proposant également du tennis de table.

Gérard Rey : Nous avons parlé d'une difficulté d'avoir des créneaux disponibles, dans les installations sportives. Au moment où certains disent que l'accessibilité est repoussée aux calendes grecques, avec les AD'APT. Il ne suffit pas de construire des installations accessibles, si on ne ménage aucun créneau pour les personnes en situation de handicap, cette accessibilité matérielle peut rester virtuelle, et il est essentiel de travailler en partenariat avec les territoires, afin que chaque acteur du territoire puisse nous réserver des créneaux horaires de pratique dans les équipements sportifs.

Marie-Pierre Fortunat : Educatrice sportive au foyer de vie Les Catalpas (ARSEAA) Je souhaite apporter un témoignage, nous avons un de nos usagers qui pratique 2 activités sportives au sein du foyer, mais qui est aussi intégré dans un club de taekwondo.

Question de la salle : Est-ce que le fait d'aller voir une compétition peut amener à une pratique sportive ? Et existe-il des jeux olympiques pour les personnes ayant un handicap psychique ?

Philippe Esternelas : *Je suis convaincu que c'est génial d'aller voir le stade Toulousain jouer, mais attention de ne pas tomber dans l'évènementiel, ou le contemplatif ne suffit pas du tout ; les gens dont on s'occupe ont autre chose à faire qu'être spectateur...*

Par contre, quand les personnes sont inscrites dans un cadre de pratique, aller voir un match a alors du sens, et est intéressant pour la personne.

Gérard Rey : *Marie-Christine, avez-vous l'occasion d'accompagner des sportifs d'autres disciplines dans leur compétition, ou d'aller voir des compétitions d'autres disciplines ?*



Marie-Christine Alibert : *J'ai fait pas mal de sport dans ma jeunesse, et quand j'ai participé à la journée découverte du bowling au CDSA, ça m'a donné envie de continuer à faire cette activité.*

Alain Déjean : *Je vais faire un complément par rapport aux spectacles sportifs, nous avons un partenariat avec la fondation du TFC, qui nous offre 20 places pour 14 matchs du TFC, que nous proposons en priorité en direction de nos équipes qui participent à notre championnat de football, cela a alors du sens pour eux.*

Au niveau international, nos sportifs déficients intellectuels ayant un QI < 75 peuvent participer, notamment aux jeux paralympiques.

Ils en ont été exclus après les jeux de Sydney, suite à la tricherie de l'équipe espagnole de basket, dont la moitié de l'équipe n'avait pas de handicap. Leur ré-admission a été voté par le CIO à une courte majorité, et nous avons eu un « strapontin » à Londres, dans seulement 3 disciplines, et 5 sportifs français.

En ce qui concerne les troubles psychiques, la difficulté réside à faire des catégories équitables ne permet pas, du moins pour l'instant ces pratiques au niveau international ;

Yves Obis : Vice-président FFSA et président du CDSA 81.



Il y a aussi des championnats du monde INAS, et des Global Games dans 6 sports des paralympiques.

Notre athlète médaillé de bronze en tennis de table aux Jeux Paralympiques a été sacré champion du monde en 2014.

Jean-Charles Bousquet : Educateur Sportif MAS Concorde de St Lys

Nous avons une résidente dont les fortes crises d'épilepsie se répètent, et pour laquelle nous avons écarté toute activité physique, car elle se trouve dans une phase évolutive de son épilepsie.

Elle a été victime de chutes dans de nombreuses activités...

Yves Obis : Vice-président FFSA et président du CDSA 81.

J'ai entraîné pendant des années, une sportive épileptique, qui a été championne de France FFSA en natation, où elle n'a jamais eu de crise durant ses entraînements. Elle en avait parfois le matin, mais on arrivait à en déceler les signes, hors pratique, en période de stress négatif.

Dr Marie-Christine Perrier :

Votre témoignage a parfaitement illustré mon intervention, en indiquant que vous aviez repéré les signes des crises, et l'aspect positif de la pratique sportive sur la survenue des crises, par la concentration, la motivation, le plaisir de l'activité qui sont des facteurs anti-crise ;

Gérard Rey : Il se trouve que ma fille a une épilepsie sévère, avec un tableau clinique proche de celui que vous décrivez. Une solution que nous avons trouvée, le kinésithérapeute de l'établissement lui fait faire une demi-heure de marche active, 3 fois par semaine, en la prenant sous le bras et en veillant à sa position.

